

Délibération n°2023_DEL_048

Objet

Finances – Budgets 2023 – Budget eau potable – Création autorisation de programme – Crédits de paiements : Opération de construction d'une unité de traitement d'eau potable, de réaménagement des puits et de sécurisation – Référencée (Eau – AP/CP projet SE29)

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 36
Date de la convocation : 21 mars 2023

Le 27 mars 2023 à 19h00,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de l'EPCI, 3 place de la Manufacture à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Christian HEISON, Président.

Présents :

DUMONT Patrick, VAUJANY Francis, BASTIAN Patrick, LOMBARD Roland, KENNEL Laurence, LACOMBE Jean-pierre, FAVRE Jean-pierre, BLOCMAN Jean-michel, VIBERT Martine, HEISON Christian, CINTAS Delphine, TURK-SAVIGNY Eddie, TRUFFET Jean-Marc, DUMAINE Fanny, STABLEAUX Marie, CHAL Ingrid, ABRY Michel, CLEVY Yannick, LABORIER Edwige, BERNARD-GRANGER Serge, HECTOR Philippe, CROENNE Astrid, PERISSOUD Jean-François, TRANCHANT Yohann, BOUCHET Geneviève, BISTON Sylvain, MUGNIER Joël, RAVOIRE François, DERRIEN Patrice, LAPLACE Robin.

Excusés :

- MME DAUNIS Christiane qui a donné pouvoir à M. LACOMBE Jean-Pierre
- M. DÉPLANTE Daniel qui a donné pouvoir à M. HEISON Christian
- MME BOUKILI Manon qui a donné pouvoir à MME CINTAS Delphine
- MME COGNARD Catherine qui a donné pouvoir à MME DUMAINE Fanny
- MME PAILLE Françoise qui a donné pouvoir à M. DERRIEN Patrice
- MME VENDRASCO Isabelle qui a donné pouvoir à M. PERISSOUD Jean-François
- M. ROLLAND Alain
- M. MONTEIRO-BRAZ Miguel
- MME BONANSEA Monique
- M. DULAC Christian
- MME GIVEL Marie suppléée par M. LAPLACE Robin
- MME ROUPIOZ Sylvia suppléée par M. VAUJANY Francis

M. Jean-François PERISSOUD a été élu secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur François RAVOIRE, Vice-président

Des concentrations élevées en composés perfluorés, majoritairement du PFOA, ont été mesurées depuis juillet 2022 sur les ressources souterraines de Madrid et de Broise ; ces ressources ont été déconnectées. La Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie a monté un plan d'actions permettant d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable des abonnés de Rumilly.

- En mesures immédiates : De novembre 2022 à avril-mai 2023, les apports gravitaires issus de la Veïse et le secours offert par l'interconnexion sur le captage de Chez Grillet dans le cadre d'une utilisation exceptionnelle (secours) sont suffisants dans des hypothèses hydrologiques satisfaisantes.
- En mesures à moyen terme, objets de la présente Autorisation de Programme / Crédits de Paiement.

Durant la période juin 2023 à décembre 2026, les eaux du captage de la nappe de Madrid seront traitées sur une unité composée de filtres à charbon actif en grains mobiles avec l'ensemble des équipements de régulation, pompage de reprise et chloration, afin de compenser la diminution des apports en période d'étiage depuis la Veïse et depuis chez Grillet.

Ce traitement est nécessaire pour permettre de reconnecter au réseau de distribution d'eau potable la ressource, provisoirement abandonnée depuis novembre 2022. Cette ressource est prioritaire pour l'alimentation en eau potable du secteur de distribution de Rumilly (unité de distribution « bas service » de Rumilly).

L'objectif est de sécuriser l'alimentation en eau potable d'un point de vue qualitatif et quantitatif avec une unité de traitement capable de fonctionner pendant quatre années jusqu'à la fin de l'année 2026 jusqu'à la mise en service d'une filière de traitement ou d'une solution technique d'alimentation pérenne.

L'opération comprend :

- Les études préalables, la maîtrise d'œuvre, les études de conception et d'exécution pour la construction d'une unité de traitement d'eau potable, alimentée par la ressource Madrid à hauteur de 160 m³/h, 24h24 en pointe,
- Les travaux de destruction et de reconstruction des abris sur deux des trois forages, fourniture et pose des équipements de pompage et de refoulement sur la tête des trois forages en remplacement des équipements existants.
- Les travaux de canalisations, de génie civil et d'aménagement rendus nécessaires par la mise en place de l'unité de traitement mobile définie en tranche ferme sur le site qui aura été choisi
- La fourniture et pose de l'unité de traitement, et des composants nécessaires au fonctionnement de la filière.

Cette unité devra être capable de fonctionner dès que possible et au plus tard le 1er juillet 2023.

La durée prévisionnelle de l'opération est la suivante : mai 2023 à 2026

Des investissements complémentaires sont également prévus pour conforter le secours et sécuriser l'adduction en eau potable de l'unité de distribution de Rumilly Bas Service.

Dans le cadre de la gestion pluriannuelle, il dès lors proposé d'ouvrir une
Crédit de Paiement comme ci-après :

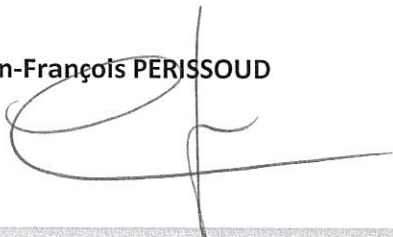
Coût du Projet 1 592 945 € HT (hors acquisition du terrain) (Montant HT)	Crédits de paiements				
	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Total
Aménagement du site (génie civil, station de pompage, travaux sur puits), filtres sur les 6 premiers mois	925 000 €				925 000 €
Renouvellement des filtres pour un fonctionnement permanent	85 000 €	188 000 €	188 000 €	16 000 €	477 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre (hors engagements 2022).....	35 130 €				35 130 €
SPS	1 500 €				1 500 €
Topographie.....	6 410 €				6 410 €
Géotechnique.....	97 905 €				97 905 €
Alimentation électrique.....	50 000 €				50 000 €
Total	1 200 945 €	188 000 €	188 000 €	16 000 €	1 592 945 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, procède à la création de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiements portant sur l'opération de construction d'une unité de traitement d'eau potable, de réaménagement des puits et de sécurisation – Référencée (Eau – AP/CP projet SE29)

Le secrétaire de séance,

Jean-François PERISSOUD



Le Président,

Christian HEISON



Acte certifié exécutoire le : 21 AVR. 2023

Transmis en Préfecture le : 21 AVR. 2023

Publication sur le site internet le : 21 AVR. 2023

Le Président
C. HEISON

